

FONDATION D'ENTREPRISE EAU ET QUALITE DE VIE

Fondation d'entreprise

Avenue René Levayer

86270 LA ROCHE POSAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

FONDATION D'ENTREPRISE EAU ET QUALITE DE VIE

Fondation d'entreprise

Avenue René Levayer

86270 LA ROCHE POSAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'administration de la FONDATION D'ENTREPRISE EAU ET QUALITE DE VIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION D'ENTREPRISE EAU ET QUALITE DE VIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation d'entreprise à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation d'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation d'entreprise.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 4 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Antoine LABARRE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

**Ass. FONDATION D'ENTREP. LA ROCHE POSAY
EAU ET QUALITE**

Avenue René Levayer
86270 LA ROCHE POSAY

*Fascicule des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2023*

S.A.S. au capital de 499 720 €
1, rue le Corbusier - BP n°7
37230 FONDETTES

Téléphone : 02 47 42 26 93
contact@rba.fr
www.rba.fr

RC Tours B 328 044 847
Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Centre Val de Loire
Société de commissariat aux comptes inscrite à la C.R.C.C. de Versailles et du Centre

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la présentation des comptes annuels de l'entreprise :

**FONDATION D'ENTREPRISE
LA ROCHE POSAY EAU ET QUALITE
Avenue René Levayer
86270 LA ROCHE POSAY**

pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023,

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	285 367 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat net comptable :	-565 282 €

Fait à Fondettes
Le 25/03/2024

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	285 367		285 367	861 269	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	285 367		285 367	861 269
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)		285 367		285 367	861 269
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	845 535	1 200 015	
Excédent ou déficit de l'exercice	(565 282)	(354 481)	
Total des fonds propres (situation nette)	280 252	845 535	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	280 252	845 535	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds reportés et dédiés	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 115	15 734
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	5 115	15 734	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	285 367	861 269	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(565 282,45)	(354 480,80)	
(1) Dont à moins d'un an	5 115	15 734	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	50 000	50 000
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	50 000	50 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	13 257	16 456
	Aides financières	601 900	387 885
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et dépréciations		
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
	Total des charges d'exploitation	615 157	404 341
	RES ULTAT D'EXPLOITATION	(565 157)	(354 341)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(565 157)	(354 341)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	125	140
	Total des charges financières	125	140
RESULTAT FINANCIER		(125)	(140)
RESULTAT COURANT avant impôts		(565 282)	(354 481)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		50 000	50 000
TOTAL DES CHARGES		615 282	404 481
EXCEDENT ou DEFICIT		(565 282)	(354 481)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		2 250	2 100
TOTAL		2 250	2 100
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		2 250	2 100
TOTAL		2 250	2 100

Annexe des comptes clos au 31/12/2023

Etat exprimé en euros

Objet social, nature, périmètre des activités ou missions sociales réalisées et moyens mis en oeuvre :

La Fondation d'Entreprise a pour objet le soutien à des projets locaux d'intérêt général, à l'initiative de la commune de La Roche-Posay ou soutenus par la commune, contribuant notamment au rayonnement de la commune de La Roche-Posay, à la protection du patrimoine, à la défense de l'environnement naturel, et au développement des activités éducatives, familiales, sportives, touristiques, culturelles ou sociales, ainsi que toute activité connexe susceptible de favoriser directement ou indirectement cet objet.

Dans ce cadre, les moyens d'action de la Fondation d'Entreprise sont notamment :

- des soutiens financiers ou de partenariats apportés à des actions directes ou indirectes entrant dans son objet,
- le lancement d'appels à projets et l'attribution de bourses, prix et récompenses,
- le soutien ou l'organisation de manifestations telles que des expositions, des salons ou des forums,
- la diffusion d'informations par tout moyen approprié et la communication tendant à favoriser les actions menées,
- ainsi que toute autre initiative pouvant aider à la réalisation de son objet.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **285 367** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **50 000** euros et un total **charges** de **615 282** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-565 282** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 115	5 115		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		5 115	5 115		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		5 115
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 115
<i>Fourn. Factures Non Parvenues</i>	<i>5 115</i>	

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 200 015	- 354 481			845 535
Excédent ou déficit de l'exercice	- 354 481	354 481	-	565 282	- 565 282
Situation nette	845 535	-	-	565 282	280 252
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	845 535	-	-	565 282	280 252

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires figurent dans les comptes 2023 pour 2 250 € et se composent de :

- 15 heures de bénévolat liés à la gestion de la Fondation valorisées à 150 € / heures.

A noter que les heures passées par les administrateurs lors des conseils d'administration n'ont pas été valorisées.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 590 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

DETAIL DES COMPTES

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
TOTAL I - Actif immobilisé NET						
TOTAL II - Actif circulant NET	285 367	100,00	861 269	100,00	(575 902)	-66,87
Disponibilités	285 367	100,00	861 269	100,00	(575 902)	-66,87
51200000 BANQUE BNP PARIBAS	285 367	100,00	861 269	100,00	(575 902)	-66,87
TOTAL DU BILAN ACTIF	285 367	100,00	861 269	100,00	(575 902)	-66,87

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
TOTAL I - Total des fonds propres	280 252	98,21	845 535	98,17	(565 282)	-66,86
Total des fonds propres (situation nette)	280 252	98,21	845 535	98,17	(565 282)	-66,86
Report à nouveau	845 535	296,30	1 200 015	139,33	(354 481)	-29,54
11000000 Report à nouveau	845 535	296,30	1 200 015	139,33	(354 481)	-29,54
Excédent ou déficit de l'exercice	(565 282)	-198,0	(354 481)	-41,16	(210 802)	-59,47
Total des autres fonds propres						
Total autres fonds propres						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	5 115	1,79	15 734	1,83	(10 620)	-67,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 115	1,79	15 734	1,83	(10 620)	-67,49
040C Collectif fournisseurs créditeurs			10 800	1,25	(10 800)	-100,00
40810000 Fourn. Factures Non Parvenues	5 115	1,79	4 934	0,57	180	3,66
Total du passif	285 367	100,00	861 269	100,00	(575 902)	-66,87

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Total des produits d'exploitation	50 000	100,00	50 000	100,00		
Ventes de biens et services						
Produits de tiers financeurs	50 000	100,00	50 000	100,00		
Vrsts des fondateurs ou conso de la dot. consommable	50 000	100,00	50 000	100,00		
75310000 Versement des Fondateurs	50 000	100,00	50 000	100,00		
Autres produits d'exploitation						
Total des charges d'exploitation	615 157	N/S	404 341	808,68	210 817	52,14
Autres achats et charges externes	13 257	26,51	16 456	32,91	(3 198)	-19,44
62261000 Honoraires RBA	2 315	4,63	2 243	4,49	72	3,21
62262000 Honoraires CAC	2 590	5,18	2 710	5,42	(120)	-4,43
62263000 Honoraires Avocat	7 740	15,48	10 800	21,60	(3 060)	-28,33
62700000 Frais Bancaires	613	1,23	703	1,41	(90)	-12,85
Aides financières	601 900	N/S	387 885	775,77	214 015	55,17
65700000 Subventions versées	601 900	N/S	387 885	775,77	214 015	55,17
Résultat d'exploitation	(565 157)	N/S	(354 341)	-708,6	(210 817)	-59,50
Total des produits financiers						
Total des charges financières	125	0,25	140	0,28	(15)	-10,71
Intérêts et charges assimilées	125	0,25	140	0,28	(15)	-10,71
66160000 Intérêts bancaires	125	0,25	140	0,28	(15)	-10,71
Résultat financier	(125)	-0,25	(140)	-0,28	15	10,71
Résultat courant avant impôts	(565 282)	N/S	(354 481)	-708,9	(210 802)	-59,47
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Excédent ou déficit de l'exercice	(565 282)	N/S	(354 481)	-708,9	(210 802)	-59,47
Contributions volontaires en nature	2 250	4,50	2 100	4,20	150	7,14
Bénévolat	2 250	4,50	2 100	4,20	150	7,14
87500000 Bénévolat	2 250	4,50	2 100	4,20	150	7,14
Charges des contributions volontaires en nature	2 250	4,50	2 100	4,20	150	7,14
Personnel bénévole	2 250	4,50	2 100	4,20	150	7,14
86400000 Personnel bénévole	2 250	4,50	2 100	4,20	150	7,14

MISSION DE PRESENTATION

Diligences normales de la mission de présentation des comptes annuels

1 - PRISE DE CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE

L'expert comptable acquiert une connaissance globale de l'entreprise, de son évolution récente et de son environnement afin de pouvoir s'assurer que les comptes annuels donnent une information cohérente et vraisemblable sur la situation de l'entreprise.

2 - DOCUMENTATION DES TRAVAUX

Des dossiers de travail sont tenus afin de documenter les contrôles effectués et d'étayer l'attestation de l'expert comptable.

3 - ORGANISATION DE LA COMPTABILITE

L'expert comptable prend connaissance des procédures de contrôle interne qui se rapportent à l'organisation comptable de l'entreprise.

Il veille à ce qu'un descriptif en soit établi s'il l'estime nécessaire à la compréhension du système de traitement et à la réalisation des contrôles.

Il apprécie si ces procédures permettent d'enregistrer régulièrement les opérations de l'entreprise.

4 - CONTROLE DE LA REGULARITE EN LA FORME

L'expert comptable s'assure de la qualité des enregistrements comptables et de l'existence des livres légaux.

5 - ARRETE DES COMPTES ANNUELS

L'expert comptable définit les écritures comptables de fin d'exercice :

- sur la base des informations fournies par le client,
- en recourant éventuellement à une simplification de certaines écritures d'inventaire,
- en mettant en oeuvre des techniques de contrôle des comptes.

Il les enregistre dans les comptes de l'entreprise ou s'assure qu'elles sont convenablement comptabilisées par le client.

6 - EXAMEN CRITIQUE DES COMPTES ANNUELS

L'expert comptable contrôle que les comptes annuels établis sont cohérents et vraisemblables par rapport à la connaissance qu'il a de l'entreprise et par rapport aux informations communiquées par le client.

7 - PROGRAMME DE TRAVAIL INDICATIF

701. Régularité Formelle

- 7011 Vérification que les comptes d'attente sont soldés.
- 7012 Contrôle par épreuves de la régularité des enregistrements comptables (si les enregistrements comptables ne sont pas assurés par le cabinet).
- 7013 Contrôle de la tenue des livres légaux.
- 7014 En fin d'exercice, contrôle des opérations de clôture.
- 7015 Rapprochement Grand-livre/Balances/Journaux en soldes et en masses.

702. Banques

- 7021 Vérification que les comptes de virements de fonds sont soldés.
- 7022 Établissement ou contrôle de l'état de rapprochement bancaire.
- 7023 Vérification du dénouement des opérations.
- 7024 Rapprochement avec le relevé des agios du dernier trimestre.
- 7025 Examen de la pièce justificative et demande d'explication pour toute somme en rapprochement bancaire anormalement ancienne.

703. Caisse

- 7031 Préconisation de la conservation du brouillard de caisse ou de bandes de caisse enregistreuse.
- 7032 Vérification par tests du tirage et du contrôle journalier du solde (identification de solde créditeur).

704. Valeurs mobilières de placement

- 7041 Rapprochement avec pièces justificatives.
- 7042 Analyse fiscale des opérations.

705. Emprunts

- 7051 Rapprochement du solde avec le tableau d'amortissement.
- 7052 Demande de communication des documents permettant d'examiner les garanties accordées.
- 7053 Rapprochement des intérêts avec les tableaux d'emprunt et recherche des intérêts courus.

706. Cycle achats/fournisseurs

- 7061 Recoupement par sondages avec les pièces justificatives et informations à la disposition de l'expert comptable.
- 7062 Rapprochement des soldes des comptes d'achats par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- 7063 Recoupement des factures et avoirs à recevoir avec les factures de l'exercice suivant.
- 7064 Vérification de la cohérence du crédit-fournisseur.
- 7065 Sélection par épreuves des comptes fournisseurs devant être vérifiés.
- 7066 Sur les comptes sélectionnés, demande d'explication sur tout délai de règlement anormal pour l'entreprise ou pour toute anomalie apparente, Vérification du dénouement sur l'exercice suivant.
- 7067 Justification de tout solde débiteur et de tout solde anormalement ancien.

707. Cycle charges externes

- 7071 Rapprochement avec les données de l'exercice précédent.
- 7072 Justification et rapprochement par épreuve avec la pièce justificative pour les sommes d'un montant important.
- 7073 Rapprochement avec contrat et échéancier pour crédit-bail, loyer, assurances...
- 7074 Rapprochement par épreuves avec pièces justificatives pour les comptes : petit équipement (respect de la limite fiscale), sous-traitance et main d'oeuvre intérimaire, entretien et réparations, commissions, honoraires, publicité.
- 7075 Annualisation de certaines charges répétitives : assurances, cotisations, abonnements, commissions, loyers (conformément aux dispositions en vigueur) et dans le respect du seuil de signification.

708. Cycle ventes / clients

- 7081 Recoupement par épreuves avec les pièces justificatives et informations à la disposition de l'expert comptable.
- 7082 Rapprochement des soldes des comptes de produits par rapport à ceux de l'exercice précédent.

- 7083 Recouplement des factures et avoirs à établir avec factures de l'exercice suivant.
- 7084 Rapprochement des créances douteuses avec état préparé par le client et état exercice précédent.
- 7085 Taux moyen de dépréciation.
- 7086 Vérification de la cohérence du crédit clients.
- 7087 Justification de tout solde créditeur et de tout solde anormalement ancien.

709. Cycle stocks et travaux en cours

- 7091 Obtention auprès du client d'un état récapitulatif.
- 7092 Interrogation du chef d'entreprise sur la méthode de valorisation et de dépréciation des stocks et sur la permanence.
- 7093 Comparaison par rubriques avec l'état récapitulatif de l'exercice précédent.
- 7094 Calcul de la rotation des stocks.
- 7095 Interrogation du chef d'entreprise sur la méthode de valorisation des en-cours et sur la permanence de son application,
- 7096 Contrôle sur la cohérence de cette valorisation.

710. Immobilisations corporelles et incorporelles

- 7101 Rapprochement avec factures et actes d'acquisition.
- 7102 Appréciation des durées d'utilisation et vérification des amortissements.
- 7103 L'expert comptable tient ou fait tenir des documents permettant de suivre en détail les opérations afférentes à toutes les immobilisations à leurs amortissements.

711. Immobilisations financières

- 7111 Prêts, analyse et justification des mouvements - Mise à jour du Dossier Permanent.
- 7112 Dépôt et cautionnements, analyse des mouvements.

712. Cession d'immobilisations

- Calcul et analyse des plus ou moins-values de cession.

713. Cycle personnel

- 7131 Comparaison des rubriques N/N-1.
- 7132 Rapprochement salaires avec livre de paie et DADS.
- 7133 Dettes sociales : justification des soldes, recouplement avec déclarations du dernier mois ou trimestre.
- 7134 Demande d'explication sur les retards de paiements.
- 7135 Calcul global de la provision pour congés à payer.
- 7136 Vérification du taux global de charges sociales.
- 7137 Vérification des déclarations seulement en cas d'anomalie apparente.

714. État

- 71401 Rapprochement du chiffre d'affaires avec les déclarations de T.V.A.
- 71402 Contrôle global de la TVA à récupérer.
- 71403 Justification de tous les soldes.
- 71404 Rapprochement avec pièces justificatives pour: taxe foncière, contribution économique territoriale...
- 71405 Contrôle de l'IS avec le bordereau avis.
- 71406 Appréciation de la cohérence des avantages en nature à partir des informations communiquées par le client.
- 71407 Détermination du résultat fiscal.
- 71409 Vérification de cohérence avec la DAS2.
- 71410 Établissement des déclarations fiscales de BIC ou I.S.

715. Capitaux propres

- 7151 Demande de transmission du procès verbal de l'assemblée générale et recouplement avec l'affectation des résultats.
- 7152 Vérification du montant de la situation nette par rapport à la moitié du capital social.

716. Compte de l'exploitant

- 7161 Appréciation globale des dépenses et prélèvements.
- 7162 Réintégration éventuelle des frais financiers en cas de compte de l'exploitant débiteur.

717. Subventions

- Vérification des conditions d'attribution et d'affectation au résultat.

718. Provisions réglementées

- Analyse de la constitution des provisions et si c'est le cas, vérification des règles de calcul et de réintégration au résultat.

719. Provisions pour risques

- 7191 Rapprochement avec les dossiers de litiges et procès communiqués par l'entreprise.
- 7192 Appréciation avec le client des risques réels et de l'opportunité d'une provision.
- 7193 Tableau des variations.
- 7194 Appréciation de la déductibilité des provisions.

720. Comptes courants d'associés

- 7201 Analyse des mouvements.
- 7202 Calcul des intérêts.
- 7203 Appréciation de la déductibilité des intérêts.

721. Autres comptes

- 7211 Appréciation des reclassements comptabilisés au Compte 79.
- 7212 Rechercher les opérations exceptionnelles qui n'auraient pas été enregistrées.
- 7213 Vérifier que les opérations enregistrées aux comptes 67 et 77 sont correctement évaluées et imputées.
- 7214 Rechercher les événements postérieurs à la clôture.

722. Annexe.

- Appréciation des informations significatives à inclure dans l'annexe.